

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 9

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

La défense aérienne passive à l'étranger.

France. — La loi très détaillée concernant la défense aérienne passive est obligatoire pour tous les habitants du pays et les contraventions sont punies sévèrement. Le chef de l'Etat-Major est en même temps Inspecteur général de la Défense aérienne passive. Le service d'alarme qui est confié à l'Association nationale pour la défense aérienne passive est continuellement en fonction ; en conséquence il est impossible de survoler la frontière française sans être remarqué. Le coût des mesures prévues par la loi est évalué de 2 à 3 milliards de francs. Pour la seule défense aérienne passive de la ville de Paris un emprunt de 100 millions de francs a été émis. Une organisation spéciale a été créée pour l'évacuation d'une certaine catégorie de la population civile (vieillards, petits enfants, femmes enceintes, infirmes). La construction de refuges spéciaux collectifs d'une capacité de 3000-4000 personnes est fortement encouragée surtout depuis que l'on a constaté que les gares du « Métro » ne pouvaient pas être adaptées à cette fonction. Tous les propriétaires de maisons et d'immeubles sont obligés d'afficher visiblement les prescriptions pour la défense aérienne passive.

Italie. — Tous les centres de défense aérienne passive sont également subordonnés à l'Etat-Major. Le service aérochimique militaire est chargé de l'organisation de la défense antigaz en collaboration avec les organismes techniques et industriels. Trois millions de lires ont été dépensés pour l'équipement de toutes les autorités militaires et civiles. Une ordonnance prescrit que tous les ouvriers occupés dans les fabriques doivent être munis d'un masque à gaz. De même tous les locaux souterrains adaptables des grandes villes doivent être transformés en refuges. Les chefs de refuges sont responsables du ralliement et de l'exécution des mesures de défense aérienne passive dans les maisons privées.

Autriche. — Des mesures énergiques de défense ont été prises aussi dans ce pays, malgré sa faiblesse économique et financière. La Société volontaire de secours a été transformée en une troupe viennoise de défense aérienne passive. Les écoliers sont instruits dans la défense aérienne passive conformément aux directives du Conseil municipal de l'école et ils reçoivent une note correspondante dans leur bulletin. L'Association autrichienne pour la défense aérienne passive, qui collabore avec l'armée fédérale, a ouvert il y a quelque temps l'Ecole autrichienne pour la défense aérienne du pays. Un exercice important d'obscurcissement et de défense aérienne passive est prévu pour l'automne à Vienne, capitale fédérale.

Allemagne. — La loi allemande pour la défense aérienne passive oblige tous les habitants du « Reich », y compris les étrangers, à des prestations de services et de matériel. L'Union pour la défense aérienne passive du Reich qui compte plus de douze millions de membres est à la tête du mouvement pour la défense aérienne passive. 300 000 fonctionnaires et 1 500 000 chefs de refuges s'occupent de l'exécution des mesures de défense aérienne passive. Les 2200 écoles de défense aérienne passive existantes ont instruit, avec l'aide de plus de 11 000 maîtres, quatre millions et demi de personnes à l'autodéfense. Environ le 80 % des combles ont été dégagés. Des subsides d'Etat, allant jusqu'au 50 % du coût ou, au maximum à un montant de 1000 marks sont alloués pour la construction de refuges, en outre d'importantes facilités fiscales sont concédées en matière de mesures pour la défense aérienne passive.

Angleterre. — Huit bataillons d'infanterie stationnés à Londres ont été transformés en unités de défense aérienne passive et doivent être en permanence prêts à toute éventualité de guerre. L'école nationale pour la défense des gaz, créée par le Ministère de l'Intérieur à Falfield est chargée de former un personnel d'instruction pour la défense aérienne passive lequel est à son tour responsable de l'instruction de toute la population civile. En même temps on a organisé un service spécial de sauvetage (Rescue Parties and Clearance of Debris) dont les attributions se rapportent à la défense aérienne passive. Toutes les conduites d'eau et de gaz doivent être posées à double afin d'assurer la continuité des services relatifs. Les groupes de maisons en construction ou à construire sont munis de refuges modernes contenant des cuisines et des réfectoires. Ces appartements avec caves-refuges sont, malgré leur loyers élevés, loués longtemps avant que les travaux de construction soient terminés.

Russie. — En Russie c'est avant tout la « Ossoaviachim », organisation semi-militaire ayant environ 16 millions de membres, qui s'occupe de l'instruction de la population civile dans la défense aérienne active et passive. 113 clubs aéronautiques et 1500 écoles d'aviation à moteur et à voile sont associés à cette puissante organisation. Des exercices de défense aérienne passive de grande envergure éduquent la population à la discipline pendant des attaques aériennes. La construction de refuges est fortement poussée avec l'appui de l'Etat.

Les autres Etats qui ne sont pas spécialement énumérés font également des efforts considérables afin d'organiser le plus rapidement possible la défense aérienne passive de la population civile. Presque dans tous les pays de nombreuses et importantes obligations sont imposées avec grand succès aux fortes Associations pour la défense aérienne lesquelles ont naturellement des rapports beaucoup plus étroits avec la population que les autorités. Il est en outre intéressant de constater que dans tous les pays dans lesquels la défense aérienne passive a atteint un degré de développement élevé (Angleterre, Allemagne, Italie, Russie, etc.) la direction suprême est dans les mains d'un commandement militaire qui donne des ordres. Seulement là où la responsabilité et la compétence sont réunies en une seule main on a la garantie que les lois et les ordonnances concernant la défense aérienne passive sont respectées et que leur réalisation est poursuivie sans retard aucun.

J. H.
